

Compte rendu de la séance du mardi 05 janvier 2016

Secrétaire(s) de la séance:

Isabelle BEJANIN

Ordre du jour:

1. Demande Dotation Equipement Territoires Ruraux (DETR),
2. Point Travaux Presbytère et son Jardin,
3. Point Recrutement et gestion du Presbytère,
4. Voeux du Conseil Municipal,
5. Repas des Aînés,
6. Preparation budget 2016,
7. Questions diverses,

Délibérations du conseil:

DEMANDE DETR 2016 (logement rue de l'Eglise) (DE 2016 001)

Monsieur le Maire propose d'effectuer une demande d'aide "Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux" DETR concernant la réhabilitation du logement Place de la Poste.

Des travaux d'isolation et d'aménagements intérieurs sont indispensables à la location de ce logement.

Monsieur le Maire propose aux membres présents un plan de financement prévisionnel :

AIDES	MONTANT	TAUX	MONTANT HT
DETR	82492,09	50%	41246,05
FONDS PROPRES	11 246,00		11 246,00
Emprunt	30 000,00		30 000,00
	TOTAL		82492,05

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE la demande DETR 2016,

ACCEPTE le plan de financement prévisionnel ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE RURALE (DE 2016 002)

Monsieur le Maire indique qu'en date du 26 novembre 2015, l'Assemblée Départementale a présenté son nouveau dispositif d'aide aux collectivités, **le Fonds Départemental de Solidarité Rurale (F.D.S.R.)** mis en place dès 2016.

Monsieur le Maire propose d'inscrire au budget le montant de l'enveloppe socle soit 6229.00 € à l'opération "réhabilitation de bâtiment public".

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la mise en place du Fonds Départemental de Solidarité Rurale pour la commune,
DIT que le montant socle sera inscrit au budget à l'opération "réhabilitation de bâtiment public",
AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier,

ACHAT VOITURE ELECTRIQUE (DE 2016 003)

Le Pays de la Touraine Côté Sud a fait acte de candidature auprès des services de l'Etat, à l'appel à projets "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

Monsieur le Maire indique que le Pays, lauréat va recevoir une dotation de 1,5 M€.

Trois actions prioritaires ont été ciblées par le Bureau du Pays pour l'utilisation de la première enveloppe de

500 000 € :

- Travaux d'aménagement du pôle éco-construction de Beaulieu-lès-Loches avec une maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Loches Développement,
- Acquisition de véhicules électriques à destination des collectivités membres,
- Installation d'un dispositif de visio-conférence au sein de chaque Communautés de communes ainsi que sur les sites de La Chartrie à Descartes et sur la plate-forme TIC de Loches, avec une maîtrise d'ouvrage du Pays.

Monsieur le Maire indique que la Communauté de communes Loches Développement propose aux communes membres l'achat de véhicules électriques et subventionne chaque commune.

L'acquisition de ces véhicules sera subventionnée à hauteur de 78 % par la Communauté de Communes Loches Développement et de 22 % par la Commune de Chédigny.

Le coût pris en charge par la Commune pour l'acquisition d'un tel véhicule est de 4969.71 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'achat d'un véhicule électrique pour un montant de 4969.71 € TTC
AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.